



PRIORITES AOP	Domaines de compétences	Formations collectives et individuelles			
		Sans incidence de la PQF	PQF + 2 €	PQF + 3 €	
P1	Conforter la position de chef d'entreprise	Autres formations "approche globale"	30	32	33
		Approche globale de l'entreprise	21	23	24
		Fiscalité juridique	32	34	35
		Parcours à l'installation - Compétences entrepreneuriales	30	32	33
		Gestion analyse économique			
		Communication			
Transmission					
P2	Créer de la valeur	Commercialisation - Marketing	30	32	33
		Qualité			
		Transformation			
		Accueil et tourisme	27	29	30
		Agriculture et territoire			
		Agriculture de service			
P3	Préserver l'environnement, le climat et le bien-être animal	Valorisation non alimentaire productions agricoles	29	31	32
		Environnement			
		Techniques production animale			
		Techniques production végétale			
		Formations labellisées "Bien-être animal"			
P4	Développer l'efficacité et la qualité de vie au travail	Formations labellisées ECOPHYTO	35	37	38
		GRH			
		Développement personnel en situation professionnelle			
P5	Déployer les solutions digitales	Santé - Sécurité	27	29	30
		Agriculture numérique	32	34	35
P6	Améliorer sa technicité	Comptabilité	25	27	28
		Informatique - bureautique			
		Techniques de production animale			
		Techniques de production végétale			
		Formations labellisées "Bien-être animal"			
		Formations labellisées ECOPHYTO			
		Entretien - Maintenance			
		Conduite d'engins (hors permis et CACES)			
		Langues			
		Cas particulier des DRONES			
P7	Formations préparatoires au certiphyto - Plan Ecophyto 2+	Certiphytos Renouvellement - Primo certificat - Formations complémentaires	16 <i>(Valorisation PQF non applicable et absence de contribution stagiaire)</i>		
P8	Evolution des parcours professionnels	Formations diplômantes délivrant la capacité agricole	10	12	13
		Formations certifiantes secteur agricole	Liste des diplômes conférant la capacité professionnelle		
		Autres formations certifiantes - secteur agricole	22	24	25
		Reconversion domaines non agricoles	22	24	25

Modalités particulières de formation	Sans incidence de la PQF	PQF + 2 €	PQF + 3 €
Transfert des acquis (2)	80	82	83
FMD	45	47	48
Accompagnement individualisé en présentiel (1) - Prix d'achat plafond = 150 €	100		
Accompagnement individualisé à distance (1) - Prix d'achat plafond = 125 €	85		

(1) - Prise en charge à compter de la session d'instruction du 02 février 2023 (dépôt des demandes de financement au plus tard le 12 janvier 2023)

(2) - Prise en charge jusqu'à la session d'instruction du 30 novembre 2023 (dépôt des demandes de financement au plus tard le 09 novembre 2023)